

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Présents : Henri FLAGEUL – Jocelyne LE TINNIER – Robert MOISAN – Christelle URVOIX – Michel HARNOIS – Brigitte LE DUC – Lionel NOURY – Annie LE GOFF – Laurent CARREE – Lionel LE SAUX – Roselyne URVOY – Gwenaëlle LAOUENAN – Erwan OLLIVRO – Stéphanie BOUVET – Paulette GICQUEL – Martine VALLEE – Hervé LE DOUCEN

Absents excusés : Stéphane FOUCAULT pouvoir à Henri FLAGEUL
Philippe BIDAN pouvoir à Martine VALLEE

Secrétaire de séance : Lionel NOURY

ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATIONS DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET LEUR SUPPLEANTS

Nombre de votants :	19
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	4
Nombre de suffrages exprimés :	15

Candidats	Suffrages obtenus
Liste FLAGEUL	15

M. le Maire informe que la liste FLAGEUL est élue et précise que :

Les 5 élus délégués sont : Henri FLAGEUL, Jocelyne LE TINNIER, Stéphane FOUCAULT, Christelle URVOIX, Robert MOISAN
Les 3 élus délégués suppléants sont : Roselyne URVOY, Michel HARNOIS, Annie LE GOFF

SUBVENTION CCAS

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que, le 25 juin dernier le Conseil d'Administration du CCAS a décidé, au vu de l'investissement collectif dont ont fait preuve les agents du Foyer Roger Jouan ces derniers mois et plus particulièrement dans le contexte sanitaire difficile du moment, au vu de l'importance sociétale de leurs missions, mise en lumière ces dernières semaines, notamment par les Mottérieux qui ont été nombreux à faire preuve de démonstration symbolique de reconnaissance et de solidarité, de verser un complément à la prime de fin d'année.

M. le Maire propose au Conseil Municipal, de verser une subvention exceptionnelle au CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix pour et 4 abstentions valide le versement au CCAS d'une subvention exceptionnelle de 12 260.00 €.

INSTALLATIONS CLASSEES

Une enquête publique sera ouverte du 27 juillet au 24 août 2020 suite à la demande présentée par Messieurs DERO Jean-Michel et COBIGO Dominique afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter un élevage porcin au lieudit « La Motte aux loups ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable sous réserve du respect de la réglementation en vigueur.

QUESTIONS DIVERSES**Complément de travaux stade**

Monsieur le Maire informe que les travaux de mise en place des mains courantes et des filets pare-ballons sont en cours. Suite à des imprévus, il est nécessaire de dévier les écoulements de drainage sur 8 mètres et de mettre en place des bordures à la base du grillage afin de faciliter l'entretien du site. Monsieur le Maire propose le devis d'intervention de l'entreprise SARL CTR TRAVAUX pour un montant de 1 372 € HT soit 1 646,40 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'unanimité.